



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Canicule : il est urgent d'agir contre le réchauffement climatique

Question écrite n° 21189

Texte de la question

M. Adrien Quatennens alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les mesures urgentes à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique. L'épisode de canicule que la France traverse depuis plusieurs jours est le plus fort depuis 2003 et pourrait le dépasser en terme d'intensité. Le record absolu de la température jamais enregistrée en France pourrait être battu avec 45 degrés attendus dans les prochains jours. Selon les projections scientifiques, d'ici à la fin du XXI^e siècle, des températures atteignant 50 degrés pourraient être régulières l'été en France. Comme le rappelle la revue *Scientific online letters on the atmosphere*, l'aggravation des épisodes caniculaires est directement liée au réchauffement climatique. L'augmentation des températures est un phénomène mondial qui s'accélère dangereusement ces dernières années. Les années 2016, 2015, 2017, 2018 et 2014 ont été, dans cet ordre, les années les plus chaudes de l'humanité selon la NASA. Fait exceptionnel, en 2018, des feux de forêts de très grande intensité ont ravagé la Scandinavie. Ces températures exceptionnelles menacent la faune, la flore, mais aussi directement la vie humaine puisqu'au-delà d'une température donnée et d'un certain taux d'humidité, le corps ne peut plus se refroidir. Selon la revue *Nature*, 30 % de la population mondiale est aujourd'hui confrontée au moins 20 jours par an à des températures et des taux d'humidité au-delà du seuil létal. En poursuivant la tendance actuelle d'augmentation des gaz à effet de serre, c'est 74 % de la population mondiale qui serait concernée. Signés en 2015, les Accords de Paris sur le climat prévoient de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés d'ici à 2100. Pour les respecter, le pic des émissions de gaz à effet de serre devrait intervenir en 2020. On sait d'ores et déjà que ce ne sera pas le cas. On en est déjà à + 1,1 degrés et les engagements pris par les pays signataires conduisent à un réchauffement de 3 degrés, s'ils sont respectés. Ce qui n'est, là encore, même pas le cas. Face au défi climatique la France devrait porter une voix forte et pourrait montrer l'exemple. Elle manque cette occasion et les mesures défendues par le Gouvernement sont très largement insuffisantes et ne procèdent finalement que d'un effet cosmétique de verdissement d'un système qui conduit à l'impasse. Ce n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Il l'appelle à engager de toute urgence la bifurcation complète et radicale du système économique, de production, d'échanges et de consommation et lui propose d'entamer enfin la nécessaire planification écologique.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21189

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6332

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)